

Désignation de l'entreprise : SA SOFIDEN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 24 rue Christiaan Huygens		37100 TOURS				
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *				
Numéro SIRET * 4 0 2 7 3 4 4 2 0 0 0 0 1 9						
		Exercice N, clos le, 31082024				
		N-1 31082023				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AF	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	
	Constructions		AP	AC		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles		AT	AU		
	Immobilisations en cours		AV	AW		
	Avances et acomptes		AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	2 700 883	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG	396 107		
Autres immobilisations financières *		BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	3 096 990	BK	3 096 990	3 177 671
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	724 738	
		Autres créances (3)	BZ	CA	61 419	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	641 213	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 564 142		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 547		
	TOTAL (III)	CJ	2 993 059	CK	2 993 059	2 398 511
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	6 090 049	1A	6 090 049	5 576 182
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	96 525	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SA SOFIDEN		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 800 000.....)	DA	1 800 000	1 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	180 000	180 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 488 364	2 078 598
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	305 490	266 125
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 773 853	4 324 723
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		14 738
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 604 558	546 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 133	41 844
	Dettes fiscales et sociales	DY	682 505	648 136
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 316 196	1 251 459	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 090 049	5 576 182	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 316 196	1 251 459
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA SOFIDEN		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 803 948	FH		FI	1 803 948	
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 803 948	FK		FL	1 803 948
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	4 146	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 009	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 815 103
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	69 937
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	17 033
	Salaires et traitements *						FY	1 036 680
	Charges sociales (10)						FZ	508 193
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		HS		GA		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
		Autres charges (12)				GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	1 649 848
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	1 165 256
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GG
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ	234 350
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK	25 196
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	39 654
	Différences positives de change						GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN	
	Total des produits financiers (V)						GO	299 199
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP	230 808
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ	
	Différences négatives de change						GR	12 055
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS	2 227
Total des charges financières (VI)						GT		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	12 055	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	287 144	
						GW	228 582	
							452 399	
							387 691	

Désignation de l'entreprise SA SOFIDEN				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	589	144	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	589	144	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(589)	(144)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	42 630	27 856	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	103 691	93 566	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 114 303	1 983 009	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 808 813	1 716 884	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	305 490	266 125	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 146	4 394
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9					
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes				589			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 090 049** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 114 303** euros et un total **charges** de **1 808 813** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **305 490** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Les éléments significatifs suivants sont à signaler :
Les SCI GT et Moden ont vendu leurs immeubles courant 2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Bruno PACCoud

✓ Certified by  yousign

Signé le 23-12-2024
par Bruno PACCoud

SA SOFIDEN

Au capital de 1 800 000 €

22 Rue Christiaan Huygens
37100 TOURS

Exercice clos le 31 août 2024

***Rapport sur les comptes annuels
Rapport spécial sur les conventions réglementées
Attestation des rémunérations***



Bruno PACCOUD
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance :
TGS France Audit
32 rue Pierre Brossolette
76600, LE HAVRE
Tél : 02 32 74 91 70 – E-mail : le-havre@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 aout 2024

Aux Actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIDEN relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFIDEN à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Risque identifié

Au 31 aout 2024, la valeur de l'actif immobilisé s'élève à 3 097 K€ au regard d'un total bilan de 6 090 K€. Cet actif immobilisé est principalement composé de titres de participation. Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés est un point clef de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes.

Notre réponse

Dans ce cadre, nous avons principalement orienté nos travaux sur les sociétés SAS NEMERY & CALMEJANE, SCI GT, SCI MODEN et SCI KANA qui représentent plus de 99% de la valeur nette des titres inscrite à l'actif du bilan.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des éléments chiffrés retenus pour la détermination de la valeur des titres notamment :

- Les valeurs de rendement de l'immobilier ainsi que les situations nettes hors bien immobilier dans le cas des SCI GT, MODEN et KANA ;
- La quote-part de situation nette utilisée pour la filiale NEMERY & CALMEJANE.

Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations relatives aux filiales et participations fournies dans l'annexe des comptes.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du directoire, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE HAVRE, le 23/12/2024

TGS FRANCE AUDIT

Bruno PACCOUD
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 700 882,74		2 700 882,74	2 700 882,74
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	396 107,49		396 107,49	476 788,61
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		3 096 990,23		3 096 990,23	3 177 671,35
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	724 737,72		724 737,72	648 693,92
	Autres créances	61 419,12		61 419,12	429 208,08
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	641 213,48		641 213,48	702 660,09
	DISPONIBILITES	1 564 141,73		1 564 141,73	617 814,15
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 546,56		1 546,56	134,33
	TOTAL (III)	2 993 058,61		2 993 058,61	2 398 510,57
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 090 048,84		6 090 048,84	5 576 181,92
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				96 524,68	96 524,68
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 800 000,00	1 800 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	180 000,00	180 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 488 363,70	2 078 597,84
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	305 489,51	266 124,86
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 773 853,21	4 324 722,70
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		14 738,14
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 604 557,54	546 741,72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 133,43	41 843,81
	Dettes fiscales et sociales	682 504,66	648 135,55
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 316 195,63	1 251 459,22
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 090 048,84	5 576 181,92
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	305 489,51	266 124,86
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 316 195,63	1 251 459,22
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 803 948,10		1 803 948,10	1 740 578,27
	Montant net du chiffre d'affaires	1 803 948,10		1 803 948,10	1 740 578,27
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 146,12	4 394,22
	Autres produits			7 009,21	7 228,03
	Total des produits d'exploitation (1)			1 815 103,43	1 752 200,52
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			69 936,93	64 667,12
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 033,06	26 998,94
	Salaires et traitements			1 036 680,04	991 615,24
	Charges sociales du personnel			508 192,85	491 801,83
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			18 004,97	18 007,67
	Total des charges d'exploitation (2)			1 649 847,85	1 593 090,80
RESULTAT D'EXPLOITATION				165 255,58	159 109,72

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		165 255,58	159 109,72
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	234 349,70	202 812,56
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	25 195,72	8 113,75
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	39 653,79	19 881,96
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		299 199,21	230 808,27
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	12 055,48	2 226,73
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		12 055,48	2 226,73
RESULTAT FINANCIER		287 143,73	228 581,54
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		452 399,31	387 691,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	588,80	144,40
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	588,80	144,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(588,80)	(144,40)
PARTICIPATION DES SALARIES		42 630,00	27 856,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		103 691,00	93 566,00
TOTAL DES PRODUITS		2 114 302,64	1 983 008,79
TOTAL DES CHARGES		1 808 813,13	1 716 883,93
RESULTAT DE L'EXERCICE		305 489,51	266 124,86

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 090 049** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 114 303** euros et un total **charges** de **1 808 813** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **305 490** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Les éléments significatifs suivants sont à signaler :
Les SCI GT et Moden ont vendu leurs immeubles courant 2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 700 882,74					2 700 882,74
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	476 788,61				80 681,12	396 107,49
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 177 671,35				80 681,12	3 096 990,23
TOTAL		3 177 671,35				80 681,12	3 096 990,23

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	396 107,49	96 524,68	299 582,81
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	724 737,72	724 737,72	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	400,00	400,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 713,71	4 713,71	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	56 305,41	56 305,41	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 546,56	1 546,56	
	TOTAL DES CREANCES	1 183 810,89	884 228,08	299 582,81
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		80 681,12		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 133,43	29 133,43		
	Personnel et comptes rattachés	283 732,00	283 732,00		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214 173,70	214 173,70		
	Impôts sur les bénéfices	31 265,00	31 265,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	140 744,62	140 744,62		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 589,34	12 589,34		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 604 557,54	1 604 557,54		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 316 195,63	2 316 195,63		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 738,14			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 088,00			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Produits à recevoir		724 738
Autres créances clients <i>CLIENTS:FACT.A ETABLIR</i>	724 738	724 738

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Charges à payer		440 639
Emprunts et dettes financières divers <i>ASSOCIES JETONS A PAYER</i>	3 000	3 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.FACT.NON PARVENUES</i>	26 832	26 832
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>PERSONNEL:PARTICIPATION</i> <i>PERSONNEL CH. A PAYER</i> <i>ORG. SOCIAUX CH. A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	31 285 42 630 209 817 122 094 4 981	410 807

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 547	1 547
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 547

Capital social

Etat exprimé en euros		31/08/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 779,00	44,1404	1 800 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		40 779,00	44,1404	1 800 000,00

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		588,80
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES</i>	588,80	588,80
Résultat exceptionnel		(588,80)

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements de locations financières	29 723,82	
	29 723,82	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	29 723,82	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

La société a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir les IFC (indemnités de fin de carrière).
Le fonds constitué pour faire face au passif social s'élève au 31 août 2024 à 188.208 euros.

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/08/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI MODEN			61 606,52	99,99	51 606,52
SC GT			1 089 477,94	74,98	176 957,94
SAS NEMERY & CALMEJANE			10 470 883,50	66,05	574 087,61
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI KANA			97 073,63	49,00	97 073,63
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

Filiales et participations



Etat exprimé en euros

31/08/2024

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI MODEN	10 000,00	61 606,52	99,99	9 999,00	9 999,00
SC GT	913 520,00	1 089 477,94	74,98	932 601,00	932 601,00
SAS NEMERY & CALMEJANE	1 200 000,00	10 470 883,50	66,05	1 614 935,00	1 614 935,00
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI KANA	1 524,49	97 073,63	49,00	143 349,00	143 349,00
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI MODEN	380 658,97		103 465,23	51 606,52	51 601,36
SC GT			208 527,49	176 957,94	131 924,54
SAS NEMERY & CALMEJANE	396 107,49		12 466 520,57	574 087,61	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI KANA	43 739,33		103 595,30	97 073,63	47 566,08
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

2 700 882,74

396 107,49

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

724 737,72

56 305,41

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

1 601 469,54

8 003,58

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

259 545,42

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 aout 2024**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de prestations de services

- Actionnaires concernés : Monsieur Guy DENIS, Directeur Général de la SAS NEMERY & CALMEJANE et également membre du Directoire de la SA SOFIDEN.
- Caractéristiques de la convention : Aux termes de la convention de prestations en date du 10/01/2000 renouvelable tacitement chaque année et dont les modalités de calcul ont été revues en date du 16/02/2018, il a été autorisé de facturer des prestations administratives, commerciales, de gestion de trésorerie et de prestation informatique à la SAS NEMERY & CALMEJANE.
- Modalités : Au titre de la période du 01/09/2023 au 31/08/2024, la SA SOFIDEN a constaté un produit de 1 803 948 € au titre de la convention de prestations de services à la SAS NEMERY.

Convention de sous-location

- Actionnaires concernés : Monsieur Guy DENIS, Directeur Général de la SAS NEMERY & CALMEJANE et également membre du Directoire de la SA SOFIDEN.
- Caractéristiques de la convention : Par acte sous seing privé signé à Tours en date du 21/07/1995, la SAS NEMERY & CALMEJANE met à disposition de la SA SOFIDEN un local de 100m² à usage de bureau.
- Modalités : Pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024, une somme de 16 007,16 € a été comptabilisée en charge au titre du loyer pour le local mis à disposition par la SAS NEMERY & CALMEJANE.

Convention de trésorerie avec la SCI KANA

- Actionnaire concerné : Monsieur Guy DENIS, membre du Directoire de la SA SOFIDEN, est également gérant de la SCI KANA.
- Caractéristiques de la convention : La SCI KANA dispose d'une avance en compte-courant auprès de la SA SOFIDEN.
- Modalités : Au 31 Août 2024, le compte-courant de la SCI KANA est débiteur à hauteur de 56 305 € et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Convention de trésorerie avec la SCI MODEN

- Actionnaire concerné : Monsieur Frantz DENIS, Président du Directoire de la SA SOFIDEN, est également gérant de la SCI MODEN.
- Caractéristiques de la convention : La SA SOFIDEN a consenti une avance en compte courant à la SCI MODEN.
- Modalités : Au 31 Août 2024, le compte-courant de la SCI MODEN est créditeur à hauteur de 357 309 € et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Cautionnement donné en faveur de la SCI MODEN

- Actionnaire concerné : Monsieur Frantz, DENIS Président du Directoire de la SA SOFIDEN, est également gérant de la SCI MODEN.
- Caractéristiques de la convention : La société SOFIDEN s'est portée caution au profit de sa filiale la SCI MODEN dans le cadre du contrat de prêt consenti à cette dernière par la banque BNP Paribas.
- Modalités : Le cautionnement porte sur un prêt de 850 000 €, d'une durée de 120 mois au taux de 2,47%. Le capital restant dû au 31/08/2024 s'élève à 0 €. La dernière échéance ayant été remboursée en septembre 2023.

Compte-tenu de l'antériorité des conventions précitées, l'intérêt de leur maintien n'a pas été précisé.

Fait à LE HAVRE, le 23/12/2024

TGS FRANCE AUDIT

Bruno PACCOUD
Commissaire aux Comptes